

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Exposition universelle Osaka 2025 (Ob. 22.027)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Exposition universelle Osaka 2025 (Ob. 22.027), 2021 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Landes- und Weltausstellungen	1
Image der Schweiz im Ausland	2

Abkürzungsverzeichnis

WBK-SR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WBK-NR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats

CSEC-CE	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
CSEC-CN	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Landes- und Weltausstellungen

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.03.2022
MATHIAS BUCHWALDER

Dans le cadre du message relatif à la participation de la Suisse à l'**exposition universelle 2025 à Osaka**, le Conseil fédéral a soumis au Parlement une **demande de crédit** de CHF 16.7 millions. Pour rappel, le thème du pavillon suisse sera «la Suisse innovante». Dans son communiqué, le Conseil fédéral a précisé que le total des dépenses se montera à CHF 19.4 millions, dont 1.8 seront compensés par «des prestations en nature et des réductions de prix», ramenant le total à CHF 17.6 millions. Dans ce montant, CHF 4.4 millions proviendront de contributions de sponsoring. Celles-ci devront répondre aux nouvelles directives du DFAE.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.10.2022
MATHIAS BUCHWALDER

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-CE) **approuve la demande de crédit** de CHF 16.7 millions pour la **participation de la Suisse à l'exposition universelle 2025 à Osaka**. Dans son communiqué de presse, la commission fait part de sa satisfaction quant aux thèmes que le pays a prévu de mettre en avant, à savoir la force d'innovation de la Suisse, ainsi que ses compétences dans les secteurs de l'environnement et de l'économie.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2022
MATHIAS BUCHWALDER

En présence de l'ambassadeur du Japon, les parlementaires fédéraux ont débattu de la **participation de la Suisse à l'exposition universelle d'Osaka** en 2025. De manière surprenante, de longs échanges ont eu lieu au **Conseil national**. Ceux-ci ont porté sur la pertinence des expositions universelles au 21e siècle, sur les coûts financiers, mais aussi environnementaux, qu'elles engendrent, et sur l'image que la Suisse désire y présenter. L'**arrêté** concernant la participation de la Suisse a finalement été **adopté** par 136 voix contre 30 et 23 abstentions, conformément à la proposition de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-CN). Le passage de l'objet devant le **Conseil des États** a été plus calme. Les sénateurs et sénatrices l'ont en effet accepté par 32 voix contre 0 (1 abstention). Les discussions à la chambre basse démontrent néanmoins que la sphère politique n'est pas prête à accorder un blanc-seing à l'administration fédérale pour l'organisation de tels événements.

Lors des débats au Conseil national, les membres de la commission compétente ont d'abord rappelé que trois thématiques seront mises en avant par le pavillon suisse à Osaka. Premièrement, les sciences de la vie, la santé et l'alimentation seront regroupées sous le mot-clé « Life ». Deuxièmement, le terme « Planet » englobera l'environnement, la durabilité, le climat et l'énergie. Troisièmement, la robotique et l'intelligence artificielle formeront le volet « Augmented human ». Pour permettre à la Suisse de se présenter sous une facette innovante, des dépenses totales de CHF 19.4 millions sont prévues. Parmi celles-ci, CHF 4.4 millions doivent être couvertes par des contributions de sponsoring, selon les nouvelles directives du DFAE en la matière. Ce point en particulier a été critiqué par Stefania Prezioso Batou (eàg, GE), qui a déploré le manque de transparence lors de la sélection des sponsors. Recommandant, au nom du groupe des Vert.e.s, de s'abstenir lors du vote, elle s'est posée la question de la légitimité d'une exposition universelle au 21e siècle. La même interrogation a agité, de l'autre côté de l'échiquier politique, Peter Keller (udc, NW), pour qui le principe des expositions universelles est dépassé. Selon lui, il n'est plus nécessaire de se présenter sous son meilleur jour au reste du monde, alors que la digitalisation et l'expansion du tourisme permettent aujourd'hui à tout un chacun de découvrir la planète. Arguant qu'il n'y a pas de petites économies, il a notamment mis en avant la possibilité d'épargner les millions prévus pour le pavillon, recommandant ainsi, au nom de la fraction agrarienne, de refuser l'arrêté. Les groupes socialistes, vert/libéraux et du Centre se sont en revanche prononcés en faveur de l'objet, en raison notamment des relations étroites que la Suisse entretient avec le Japon, un partenaire économique important.³

Image der Schweiz im Ausland

Le Conseil fédéral a annoncé le 11 mai 2021 que **la Suisse participera à l'exposition universelle 2025**, qui se tiendra à **Osaka**, au Japon. Alors que l'exposition aura pour thème «Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain», le Conseil fédéral souhaite présenter une Suisse innovante, prête à relever les défis globaux auxquels fait face l'humanité, et particulièrement celui du réchauffement climatique. Le communiqué de presse souligne que cet enjeu devrait être au centre de l'exposition, «cinq ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030». Un quart des coûts – qui se montent à CHF 17.6 millions – devra être pris en charge par des contributions de sponsors. Ces parrainages seront toutefois soumis aux nouvelles directives édictées en 2020 par le DFAE, dans le but d'éviter un scandale tel que celui lié à la participation de Philip Morris au pavillon suisse à l'exposition universelle de Dubaï. L'Assemblée fédérale devra, à son tour, se prononcer sur la participation de la Suisse et le budget qui en découle au début de l'année 2022.⁴

1) Communiqué de presse Conseil fédéral du 18 mars 2022; FF, 2022 802; FF, 2022 803

2) Communiqué de presse CSEC-CE du 18 octobre 2022

3) BO CE, 2022, p. 1200 ss.; BO CN, 2022, p. 2159 ss.

4) Communiqué de presse Conseil fédéral du 11 mai 2021